

Formation A1

Objectif de la formation

A l'issue de la formation, le conducteur doit être en capacité d'utiliser, en sécurité, des motocyclettes légères et des véhicules de la catégorie L5e.

Prérequis pour suivre la formation

Être titulaire du permis de conduire catégorie B depuis 2 ans. La formation peut être suivie 1 mois avant la date anniversaire de l'obtention de la catégorie B.

Durée de la formation

La formation dure 87 heures. Elle doit se dérouler sur 2 jours minimum et ne peut excéder 4 heures par jour. Si à la fin des sept heures de formation obligatoires, l'élève n'a pas acquis un niveau de compétence minimal compatible avec sa sécurité et celle des autres usagers, le responsable pédagogique ne pourra délivrer l'attestation de suivi de formation, dans ce cas l'élève devra continuer les leçons de conduite.

Équipement pendant la formation

Pour suivre la formation A1, un équipement réglementaire est obligatoire : casque et gants coqués homologués, chaussures montantes, blouson et pantalon résistant.

Fin de formation

À la fin de la formation, une attestation de suivi de formation à la conduite des motocyclettes légères de catégorie L5e est remise sous format carte par votre auto-école. Aucune démarche préfectorale n'est requise.

LE PROGRAMME DE FORMATION			
Séquences	Durée	Intitulé	Contenu
Séquence 1	• 2 h	• Module théorique	• Appréhender notamment les accidents les plus fréquents, la conduite sous la pluie ou de nuit, la nécessité d'être équipé de vêtements protecteurs.
Séquence 2	• 2 h	• Module hors circulation	• Découvrir le véhicule et ses caractéristiques.
Séquence 3	• 3 h	• Module en circulation	• Adapter votre vitesse aux conditions de circulation et aux autres usagers de la route (en et hors agglomération).